FICHE N° 25 : SYNTHESE – SDIS 41

SDIS 41

Appui – Conseil DECI

Le SDIS 41 a pour mission de :

- **Conseiller techniquement** les autorités en charge de la police spéciale de la DECI.
- **Instruire** des dossiers d'urbanisme. FICHE n°27

Reconnaissances opérationnelles périodiques

Le SDIS 41 **effectue** des reconnaissances opérationnelles périodiques en vue de vérifier la disponibilité opérationnelle et la conformité des PEI.
Le SDIS 41 **informe** les autorités en charge de la police spéciale de la DECI du résultat de ces reconnaissances.
FICHE n°36

Recensement et suivi administratif des PEI

Le SDIS 41 **assure le recensement, la numérotation** (attribution des numéros des PEI) ainsi que la **gestion** et **mise à jour la base de données DECI départementale** listant l'ensemble des PEI publics et privés.
FICHES n°30 à 33

Visite de réception des PEI

Le SDIS **participe** aux visites de réception des PENA.
FICHE n°31

Suivi des opérations de gestion et de maintien en condition opérationnelle

Le SDIS 41 **alimente la base de données DECI et adapte sa réponse opérationnelle** par le biais des remontées d'information effectuées par les services publics de la DECI, les propriétaires de PEI privés et les gestionnaires.
FICHES n°28,29,34,35

© SDIS 41